

Obtenir des informations

Pour obtenir des nouvelles de vos proches, vous pouvez joindre le service au **01 30 75 42 78 entre 11h30 et 19h**. Un membre de l'équipe soignante vous renseignera. Veuillez éviter d'appeler en dehors de cette tranche horaire car l'équipe paramédicale se trouve auprès des patients.

Aucune information d'ordre médical ne sera transmise par téléphone.

Les informations médicales ne peuvent être communiquées que par un médecin à la personne de confiance que vous pouvez désigner à votre arrivée ou à un membre de votre famille.

Pour obtenir des informations médicales vous pouvez :

→ Prendre rendez-vous avec le médecin référent auprès du secrétariat au 01 30 75 40 40 poste 60 52.

Pour toutes informations concernant **vos droits**, un **tableau d'affichage** regroupant ces items et/ou des informations diverses est à votre disposition à l'entrée du service. **N'hésitez pas à le consulter.**

Afin de vous donner la possibilité d'évaluer la qualité des prestations qui vous ont été données, un **questionnaire de satisfaction de votre séjour** vous sera remis à votre arrivée et repris à votre sortie.

Siège social

6 avenue de l'Île-de-France - CS 90079 Pontoise
95303 Cergy-Pontoise Cedex



Livret d'accueil Rhumatologie

Bâtiment A - 5^{ème} étage

Chef de service : Dr AL TABAA Omar

Hospitalisation : 01 30 75 42 78 – fax : 01 30 75 53 70

Cadre de santé : 01 30 75 53 32

Secrétariat d'hospitalisation : 01 30 75 40 40 poste 60 52 - fax 01 30 75 44 23

Assistant(e) de service social : 01 30 75 41 65 ou 44 37

Un livret d'accueil du patient vous a été remis à votre arrivée. Il comporte toutes les informations utiles à votre hospitalisation concernant vos droits, vos devoirs, l'accès à la télévision, aux cultes... N'hésitez pas à le consulter.

Mission de l'unité

La Rhumatologie est consacrée aux affections rhumatologiques mécaniques, dégénératives et/ou inflammatoires. L'unité de courte durée a pour vocation

le diagnostic, le traitement notamment en situation d'urgence, mais également la prévention et l'éducation des patients.

Présentation de l'équipe

- L'équipe médicale est composée de plusieurs praticiens hospitaliers, assistants hospitaliers et internes relevant de cette spécialité.
- L'équipe soignante est coordonnée par un cadre de jour et de nuit. Elle est composée d'Infirmière(s) Diplômé(e)s d'Etat (IDE), d'Aides-Soignant(e)s (AS) et d'Agent de Services Hospitaliers (ASH), et présente 24h sur 24.
- Pendant votre hospitalisation, vous pourrez bénéficier sur prescription médicale, tous les jours ouvrables, d'une prise en charge avec un(e) kinésithérapeute et un(e) diététicien(ne).
- Une assistance sociale appartenant au service social de l'hôpital est disponible tous les jours afin de vous aider dans vos démarches administratives. Vous pouvez la joindre au : 01 30 75 41 65 ou 44 37.
- Dans le cadre de votre prise en charge, si votre état de santé le nécessite, il est possible de faire appel à **L'Equipe Mobile spécialisée dans la prise en charge de la Douleur**.
- Si votre état le nécessite, l'équipe de **Gysothérapeutes** ou un **prestataire externe** peut également intervenir pour la confection d'un lombostat.

Accueil

→ À VOTRE ARRIVÉE

Avant votre entrée dans le service de rhumatologie, il est indispensable d'effectuer votre admission auprès des guichets des admissions situés au rez-de-chaussée du

bâtiment A. Ces formalités sont nécessaires pour assurer la prise en charge de vos soins par les organismes d'assurance maladie.

Vous êtes ensuite accueilli(e) par un personnel soignant qui vous accompagne dans votre chambre et vous aide à vous installer.

Si vous avez apporté **vos traitements personnels**, merci de le remettre à l'équipe soignante. Il vous sera restitué à votre sortie.

Un **bracelet d'identification** vous

La personne de confiance peut vous être utile notamment pour vous accompagner dans vos démarches et assister à vos entretiens médicaux, mais également dans le cas où votre état de santé ne vous permet pas de donner votre avis ou faire part de vos décisions.

est posé afin d'optimiser votre sécurité pendant la durée de votre séjour.

Un **inventaire** de vos effets personnels est effectué en votre compagnie.

Au cours de l'entretien d'accueil et au regard de la loi du 4 mars 2002, il vous est proposé de désigner une personne de confiance.

→ PENDANT VOTRE HOSPITALISATION

Pendant votre hospitalisation, vous serez pris(e) en charge par un médecin spécialiste, un assistant et un interne.

Les visites des médecins ont lieu tous les jours y compris le week-end.

Pour votre séjour, prévoyez :

- Du linge personnel.
- Un nécessaire de toilette.
- Pour des raisons de sécurité, n'apportez pas d'objets de valeur.

L'hôpital décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

Nous vous demandons, pour effectuer une prise en charge de qualité, de bien vouloir :

- Respecter le repos des patients du service.
- Respecter ces quelques règles de vie instaurées au sein du service.

• Les visites

- Elles sont autorisées à partir de 13h et jusqu'à 20h.

- Les visites sont interdites aux enfants de moins de 14 ans.
- Le nombre de visites est limité à 2 personnes simultanément, pour des raisons médicales, ce nombre peut être réduit.
- Ne pas rentrer dans la chambre si la lumière verte, au-dessus de la porte, est allumée.
- À la demande du personnel, les visiteurs doivent quitter la chambre du patient pendant l'exécution des soins et examens.

• Les repas

Ils sont servis à 8h30-12h30-18h30, nous demandons aux personnes rendant visite aux patients de toujours vérifier auprès des équipes soignantes que les aliments apportés ne soient pas contre-indiqués au régime suivi par le patient.

Les denrées alimentaires ne peuvent être conservées dans les chambres ; un réfrigérateur est à disposition des patients dans l'office, merci de vous adresser à l'équipe soignante si vous souhaitez en bénéficier.